

## DEUX CAS DE PESTE PORCINE AFRICAINE CHEZ DES SANGLIERS EN BELGIQUE A PROXIMITE DE LA FRONTIERE FRANÇAISE

**Pour la VSI (par ordre alphabétique) :** Anne Bronner (DGAI), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses)

Auteur correspondant : [didier.calavas@anses.fr](mailto:didier.calavas@anses.fr)

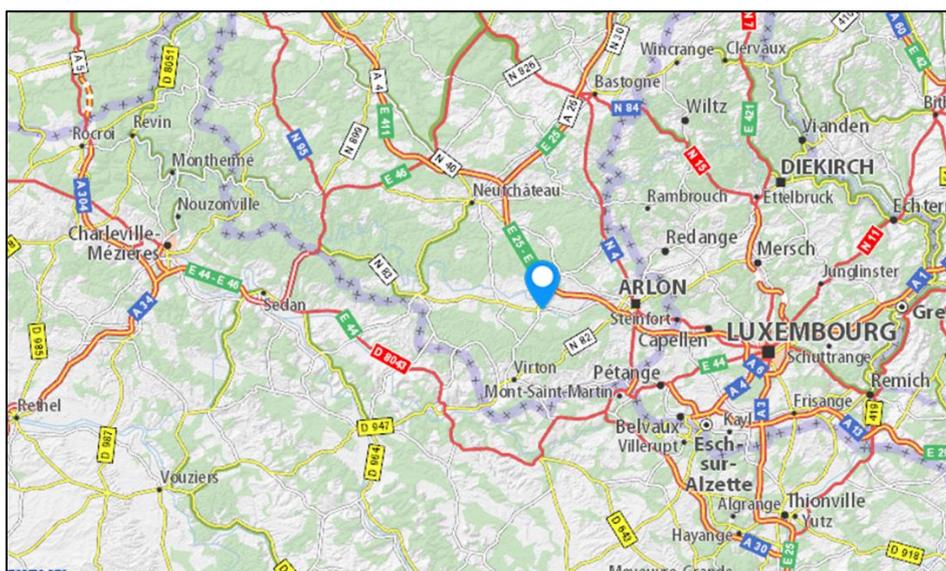
**Source :** autorités sanitaires belges le 13/09/2018

La peste porcine africaine (PPA) a été confirmée par le laboratoire national de référence belge Sciensano sur deux sangliers. La suspicion a été portée dimanche 9 septembre sur trois sangliers trouvés morts en état de décomposition avancée. Un autre sanglier (jeune animal, affaibli et hagard) a fait l'objet d'un tir sanitaire lundi 10 septembre dans la même zone. Les quatre animaux ont fait l'objet d'analyses pour recherche de la PPA.

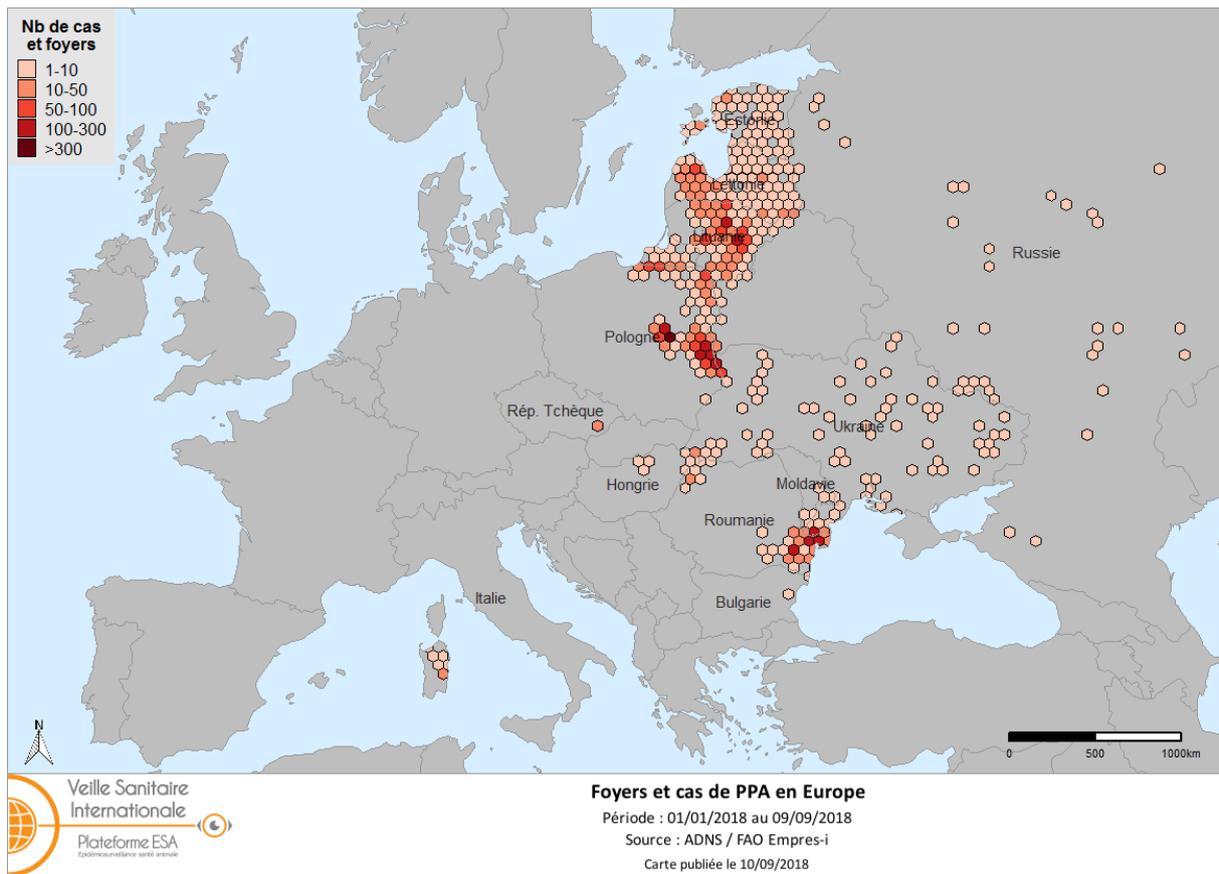
Ces quatre animaux ont été trouvés en forêt sur la commune d'Etalle, à proximité des frontières française et luxembourgeoise (Figure 1).

Les autorités belges sont en train de définir les zones de lutte et de surveillance, en accord avec les recommandations européennes.

A ce stade, aucune hypothèse n'est avancée quant à l'origine de ces cas, sachant que les cas de PPA les plus proches en Europe se situent à plusieurs centaines de kilomètres (Figure 2). Rappelons que la PPA peut se transmettre à moyenne et longue distance (plusieurs centaines à plusieurs milliers de kilomètres) en particulier via des aliments à base de porcs ou de sangliers infectés.



**Figure 1.** Situation géographique de la commune d'Etalle en Belgique (les frontières avec la France et le Luxembourg sont matérialisées par des lignes grises avec des croix)



**Figure 2.** Densité des foyers domestiques et cas sauvages de PPA confirmés en Europe du 01/01/2018 au 09/09/2018 (Source ADNS au 10/09/2018)